

RECOMMANDATIONS À SUIVRE POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE VOTRE PÉDICURE-PODOLOGUE



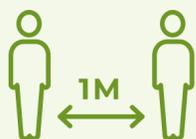
Un maximum de ... personnes est autorisé dans la salle d'attente. Au-delà, merci de patienter à l'extérieur du cabinet.



Présentez-vous à l'heure de votre rendez-vous, pas avant.



Venez seul. Pour les enfants et personnes nécessitant une assistance, 1 SEUL accompagnant est autorisé.



Respectez une distance d'au-moins 1 mètre avec les autres.



Portez un masque et prévenez votre podologue si vous toussiez ou avez de la fièvre.



Ne serrez pas la main de votre podologue et conformez-vous aux mesures d'hygiène qu'il vous indiquera tel que le nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique.

Le cabinet, le matériel et la salle d'attente sont régulièrement désinfectés, conformément aux directives de l'Ordre National des Pédicures-Podologues.